



COMMUNE DE SENTHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SENTHEIM DE LA SEANCE DU 2 MAI 2014.

Sous la présidence de M. Bernard HIRTH, Maire.

Présents

– M. Gérard STOECKLIN	1 ^{er} Adjoint,
– M. Serge JAEG	2 ^{ème} Adjoint,
– Mme Marie HINGRE	3 ^{ème} Adjoint,
– Mme Marie-Claude FONTAINE	4 ^{ème} Adjoint,
– M. Serge EIGENMANN	Conseiller Municipal,
– M. Dominique BATTMANN	Conseiller Municipal,
– M. Jean-Marie BISSLER	Conseiller Municipal,
– Mme Caroline HERRMANN	Conseillère Municipale,
– Mme Élisabeth REITEL	Conseillère Municipale,
– M. David SUTTER	Conseiller Municipal,
– M. Denis KUNTZMANN	Conseiller Municipal,
– Mme Yvette HATTTENBERGER-BOESCH	Conseillère Municipale,

Absents excusés

- Mme Sandrine SPERISSEN qui donne pouvoir à M. Gérard STOECKLIN
- M. Grégory FORNY qui donne pouvoir à M. Bernard HIRTH
- Mme Isabelle GILGE qui donne pouvoir à M. Serge EIGENMANN
- M. Éric SCHEUBEL qui donne pouvoir à M. Denis KUNTZMANN
- Mme Karine DANTUNG
- Mme Anne DECK.

Secrétaire de séance : Mme Caroline HERRMANN.

Date de la convocation : 28 avril 2014.

Ordre du jour

- 1°) Convention de co-maîtrise d'œuvre avec le Conseil Général du Haut-Rhin**
- 2°) Divers et informations.**

M. le Maire ouvre la séance à dix-sept heures et remercie les conseillers de leur présence et excuse les absents.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Conseil Municipal désigne Mme Caroline HERRMANN en tant que secrétaire de séance.



Point 1 - Convention de co-maîtrise d'œuvre avec le Conseil Général du Haut-Rhin

M. le Maire rappelle que les travaux de voirie pour l'aménagement de l'entrée ouest sont estimés à 356 000,-€ HT dont 41 000,-€ pour la partie départementale.

La part des travaux affectant l'emprise de la RD 466 se fera sous co-maîtrise d'ouvrage du Département, ce dernier confiant à la Commune le soin de réaliser l'ensemble de l'opération dans le cadre d'une convention de co-maîtrise.

La Commune assurera le préfinancement des dépenses de l'opération puis sera remboursée par le Département sur la base des justificatifs des dépenses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de donner son accord pour la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département dans le cadre de l'opération d'aménagement de l'entrée ouest de Sentheim.
- d'autoriser le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour le compte de la Commune.)

Point 2 - Divers et informations

M. le Maire rappelle l'échéance du 25 mai pour les élections européennes.

M. le Maire signale que le conseil communautaire s'est réuni le 30 avril et qu'au cours de cette réunion, M. Laurent LERCH a été élu président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS). Il précise que lui-même n'a pas été élu en tant que vice-président.

M. le Maire indique la date du 27 mai 2014 pour la prochaine réunion du Conseil Municipal.

M. le Maire rappelle aux conseillers de répondre à l'enquête pour la constitution des commissions municipales.

Le Conseil Municipal retient la date du 19 mai à 19h30 pour visiter les équipements scolaires et rencontrer le personnel enseignant.

M. le Maire clôt la séance à 17 heures 45.



Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Sentheim de la séance du 2 mai 2014

ORDRE DU JOUR

- 1°) Convention de co-maîtrise d'œuvre avec le Conseil Général du Haut-Rhin
- 2°) Divers et informations.

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	PROCURATION
HIRTH	Bernard	Maire		
STOECKLIN	Gérard	1 ^{er} Adjoint		
JAEG	Serge	2 ^{ème} Adjoint		
HINGRE	Marie	3 ^{ème} Adjoint		
FONTAINE	Marie-Claude	4 ^{ème} Adjoint		
EIGENMANN	Serge	Conseiller municipal		
BATTMANN	Dominique	Conseiller municipal		
BISSLER	Jean-Marie	Conseiller municipal		
DANTUNG	Karine	Conseillère municipale		
HERRMANN	Caroline	Conseillère municipale		
SPERISSEN	Sandrine	Conseillère municipale	Procuration donnée à M. STOECKLIN	
DECK	Anne	Conseillère municipale		
REITEL	Élisabeth	Conseillère municipale		
SUTTER	David	Conseiller municipal		
FORNY	Grégory	Conseiller municipal	Procuration donnée à M. HIRTH	
GILGE	Isabelle	Conseillère municipale	Procuration donnée à M. EIGENMANN	
KUNTZMANN	Denis	Conseiller municipal		
HATTENBERGER -BOESCH	Yvette	Conseillère municipale		
SCHEUBEL	Éric	Conseiller municipal	Procuration donnée à M. KUNTZMANN	